



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LAVANCIA-EPERCY**

Séance du jeudi 24 juillet 2025

Date de convocation : 08/07/2025
Date d'affichage : 08/07/2025
Date de mise en ligne :
Nombre de Conseillers : en exercice : 14 présents : 10 votants : 11

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi vingt-quatre juillet à vingt heures zéro minutes,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. JAILLET Bernard, Maire.

Présents :

M.M. JAILLET Bernard – SERVIGNAT Odette - RODIA Christophe - MAITREPIERRE Sylvie - FREITAS Laure - PESENTI Jean-François - PERRODIN Emilie - GRILLET Rodrigue - MAZUIR Carole - MULTRIER Pierre-Yves ;

Excusés :

HUGONNET Marc excusé, donne pouvoir à PERRODIN Emilie ;
THIRIET Hubert
FACHINETTI Aurélia
BOUVIER Alexis

Secrétaire de séance : PERRODIN Emilie

Objet de la délibération : Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Amicale Boules Lavancia

Monsieur Christophe Rodia expose la demande de soutien financier présentée par l'association Amicale Boules Lavancia, sollicitant une aide de deux cents euros pour l'acquisition de tenues destinées au championnat de France, prévu à Nyons du 12 au 14 septembre 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité **DECIDE** d'accorder une subvention de 200 euros à l'association Amicale Boules Lavancia pour l'achat de tenues en vue du championnat de France à Nyons, prévu du 12 au 14 septembre 2025.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Bernard JAILLET